

Explication des salaires dans le domaine de la massage

Comme il n'y a pas de salaire minimum légal et que des différences importantes existent entre les formations de masseurs diplômés, thérapeutiques et médicaux, ainsi qu'entre les différentes branches, nous pouvons donner les recommandations suivantes en termes de salaires en tant qu'association:

Pour déterminer le salaire mensuel ou horaire, il faut tenir compte de diverses réglementations, telles que la part des prestations sociales, le type d'emploi (employé/partage des bénéficiaires/travailleur indépendant), la répartition des coûts des locaux et autres (utilisation commune des infrastructures), etc., qui font partie intégrante du contrat. La rémunération dépend également de la mission et de la responsabilité de l'employé. L'expérience professionnelle, l'âge et le chiffre d'affaires généré doivent également être pris en compte.

Le type d'entreprise et l'emplacement de l'entreprise sont également déterminants. Plus le prix demandé par traitement est élevé, plus le salaire devrait être élevé. Cela s'applique surtout aux employés des entreprises privées telles que les physiothérapies, les cabinets de massage, etc.

Masseurs diplômés

Les masseurs diplômés ayant une reconnaissance dans des formes de thérapie individuelles devraient gagner au moins 4 200 CHF en tant qu'employé à temps plein. En ce qui concerne le salaire horaire, nous parlons de 28 à 33 CHF par heure.

Masseurs thérapeutiques

Les salaires des masseurs thérapeutiques varient de 32 à 36 CHF par heure en raison d'une formation plus intensive. Nous considérons que le salaire minimum est de 4600 CHF.

Masseurs médicaux EFA

Les masseurs médicaux EFA devraient gagner au moins 5 200 CHF en tant qu'employé. En tant que salarié horaire dans les entreprises privées, nous considérons qu'un taux horaire entre 35% et 55% du prix effectif de traitement est équitable.

Les masseurs médicaux travaillent souvent en tant que travailleurs indépendants (freelancers). Dans ce type d'emploi, les employeurs ne sont pas tenus de payer des cotisations d'assurance sociale, le salaire peut donc être compris entre 45% et 75% du coût de traitement effectif.

Le salaire des masseurs médicaux EFA en tant qu'indépendant se situe en moyenne entre 1,75 CHF et 2,25 CHF per minute, soit 105 à 135 CHF par heure.

La pénurie actuelle de professionnels dans le domaine du massage signifie que les candidats peuvent demander des salaires plus élevés que ceux décrits ici lors des négociations salariales. Des salaires variables en fonction des ventes sont également une option.